

AVIS N° 46/26

SEANCE DU	30/06/2026
INTITULE	PORTANT AMENAGEMENT DU CALENDRIER DES SEANCES DE NEGOCIATION
MARCHE	MARCHE DE TITRES DE CAPITAL/MARCHE DE TITRES DE CREANCE

Article 1 :

La SGBV informe l'ensemble des Intermédiaires en Opérations de Bourse que, conformément à l'article 2, alinéa b de la décision 02/98 modifiée et complétée relative aux règles de gestion des séances de négociation, la séance de négociation du jeudi 02 juillet 2026 qui coïncide avec un jour férié sera annulée. Et la séance du dimanche 05 juillet 2026 qui coïncident avec jour férié sera reportée au lundi 06 juillet 2026.

Article 2 :

Le calendrier habituel des séances de négociation reprendra le mardi 07 juillet 2026

